

Béziers, le 25 avril 2024

**Direction Départementale
De la Protection des Populations**
190 avenue du Père Soulas

34184 MONTPELLIER Cedex 4

A l'attention de Monsieur Olivier BLASCO

Nos Réf : VD/24/15
Affaire suivie par Véronique DUBOIS
Annexe : Courrier de Monsieur G. DIETRICH

Objet : Avis consultatif sur la demande d'enregistrement du dossier d'ALMA CERSIUS concernant la création d'un site de conditionnement de vin et d'un caveau de vente sur la commune de Cers (ICPE/IOTA).

Monsieur,

Suite au courrier que je vous ai adressé le 21 mars dernier, sollicitant des informations complémentaires sur le dossier cité en objet, afin que le bureau de la CLE, habilité à rendre des avis pour le compte de la CLE, puisse rendre un avis sur la compatibilité du projet avec le SAGE de la nappe astienne, vous nous avez fait parvenir la réponse du maître d'ouvrage sur les points jugés manquants, à savoir :

- le besoin en eau par usage (cuverie, embouteillage, espace de stockage, bureaux, espaces extérieurs, espaces verts) exprimé en m3/an ,
- une description des dispositifs mis en place pour économiser l'eau (équipements hydro économes, dispositifs de recyclage, récupération eau de pluie, plantes méditerranéennes...) ainsi que le plan d'économies d'eau à mettre en place en période de sécheresse,
- le décompte des besoins en eau résiduels sur le site du centre-ville après déduction des besoins en eau de l'embouteillage.

Les éléments de connaissance apportés par Monsieur Gabriel DIETRICH, directeur de la cave ALMA CERSIUS, ont apporté les précisions que le bureau de la CLE, attendait.

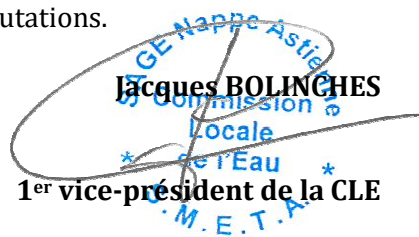
En particulier, Monsieur DIETRICH a clarifié les usages satisfaits à partir du forage et confirmé que l'unité d'embouteillage située actuellement au centre bourg était déjà alimentée par le réseau public et que sa délocalisation n'impactait donc pas davantage la ressource en eau.

Le bureau de la CLE relève néanmoins une augmentation des besoins en eau, évalué à 2700 m3/an contre 1720 m3/an actuellement, hors consommation des bureaux et des espaces verts.

Bien que la commune soit raccordée depuis fin 2018 au réseau de la CABM, permettant l'amenée d'une nouvelle ressource (Orb) pour sécuriser l'alimentation en eau potable du village via le réseau public, le bureau de la CLE recommande de valoriser autant que possible les eaux pluviales pour satisfaire notamment les besoins en eau des espaces verts dont la surface ne devra pas être étendue dans le temps au-delà de ce qui est prévue initialement.

Sous réserve du respect des engagements de la cave traduits dans le courrier de Monsieur DIETRICH concernant la maîtrise des consommations en eau, le bureau de la CLE délivre un avis favorable pour la réalisation du projet porté par la cave ALMA CERSIUS.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.


Jacques BOLINCHES
Commission
Locale
de l'Eau
1^{er} vice-président de la CLE
S.M.E.T.A.



SCA ALMA CERSIUS
Gabriel DIETRICH
3 rue des vigneron
34 420 CERS

A Cers, le 16 avril 2024

SMETA, SAGE NAPPE ASTIENNE
Madame Véronique Dubois
1 rue de la halle
34420 Portiragnes

Madame,

L'ancienne cave centralise aujourd'hui et continuera de centraliser toutes les activités de vinifications (deux mois par an de vendange, plus tous les suivis de fermentations, soutirages, fermentations malolactiques etc..).

Ci-dessous le tableau des consommations annuelles d'eau pour nos deux activités :

	2019	2020	2021	2022	Moyenne en m3/an	Type d'eau
Quantité d'eau cave vinification en m3/an	10108	11572	8513	10391	10146	Eau de forage
Quantité d'eau unité conditionnement en m3/an	1528	1642	1774	1934	1719,5	Eau de ville
TOTAL CONSO D'EAU EN M3/AN	11636	13214	10287	12325	11865,5	Forage + ville
Quantité EU envoyées vers bassin m3/an	10362	13530	10522	13547	11990,25	

Dans le cadre de notre projet, les activités de conditionnement ne seront plus réalisées sur le site de l'ancienne cave, mais sur le nouveau site.

C'est-à-dire que nous aurons une consommation d'environ 3000 m3 par an d'eau de ville pour le nouveau site.

L'eau utilisée sur le nouveau site viendra du réseau communautaire (CABM) d'alimentation en eau potable.

Il n'y aura donc pas de prélèvement d'eau dans le milieu naturel sur le site.

Le nouveau site disposera de compteurs pour l'eau potable du réseau d'adduction public d'eau potable.

Un registre de suivi mensuel de la consommation d'eau sera mis en place sur le site.

L'exploitant, la SAS Alma Cersius, disposera d'une organisation permettant de limiter ses consommations d'eau potable. La consommation d'eau sera limitée au strict nécessaire permettant d'assurer le bon fonctionnement des installations.

Il ne sera réalisé que des activités de préparation à la mise en bouteilles, de conditionnement et de stockage sur ce site. Les produits livrés seront filtrés pour prêts à être mis en bouteille, cette activité consommara globalement 800 m3 d'eau.

Aussi, l'eau sera utilisée pour le rinçage des cuves et l'hygiène de la cuverie. La consommation en eau sera suivie. Pour cette activité la consommation est évaluée à 1500 m3.

Pour la mise en bouteille la consommation prévue est de 400 m3 d'eau.

250 m3 d'eau seront consommés pour l'hygiène du bâtiment de stockage, l'hygiène du caveau, les bureaux et les installations techniques.

Nous estimons avec beaucoup de précaution une consommation de 50 m3 d'eau pour les espaces verts.

Tableau récapitulatif :

Usages	Consommation d'eau annuelle estimée (en m3)
Préparation à la mise en bouteille	800
Mise en bouteille	400
Rinçage des cuves-lavage des sols	1500
AEP bureau, entretiens des locaux	250
Espaces verts	50 ?
Total	3000

Aucune réfrigération en circuit ouvert ne sera réalisée sur le site. L'installation de refroidissement se fait par dispersion d'eau dans un flux d'air présent sur le site et en circuit fermé.

Une partie de la toiture-terrasse sera végétalisée, le reste sera non-accessible et réservé à la rétention d'eau pour améliorer la transparence hydraulique

Les eaux pluviales non susceptibles d'être polluées seront drainées vers un ouvrage de rétention type bassin à ciel ouvert sec qui sera implanté au Sud-Est du projet. Ce bassin disposera d'une capacité de 1250 m3 et n'aura qu'une fonction de stockage temporaire des eaux pluviales avant rejet dans le réseau public communautaire d'évacuation des eaux pluviales de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée (CABM).

A cela s'ajoutera de la rétention en toiture de la zone de stockage avec un volume de stockage d'environ 580 m3.

Il n'y a pas de rejet direct d'eau pluviale au milieu naturel, celle-ci étant rejetée dans un réseau collectif.

Au niveau de la façade Sud côté entrée du caveau et des parkings il sera fait un aménagement paysagé (essences locales et méditerranéennes, peu voraces en eau).

Pour connaître la consommation d'eau dédiée à l'arrosage de ces espaces verts il faudra mettre un compteur d'eau spécifique à cet arrosage en sachant qu'il s'agira d'un goutte à goutte, peu gourmand en eau et que les plantes méditerranéennes choisies sont plutôt consommatrices d'eau les 2 ou 3 premières années.

Il n'y aura pas d'aménagement paysagé à l'arrière du bâtiment où au regard de la transparence hydraulique nous devons laisser les sols vierges et perméable en cas de fortes précipitations.

Concernant les robinetteries hydro-économes d'eau qui seront installées sur l'ensemble du site celles-ci seront :

- Pour les douches = des **mitigeurs thermostatiques**. Grâce à sa cartouche et son thermostat, l'eau s'écoule tout de suite à la température souhaitée. De plus seront installés des pommeaux de douche et douchette à économie d'eau grâce à un limiteur de débit.
- Pour les lavabos = des robinets électroniques atteignant jusqu'à 90% d'économie d'eau et/ou des mousseurs hydro-économes.
- Pour les éviers = mitigeur thermostatique + mousseurs hydro-économes.
- Pour les WC = des WC à réservoir à double touche 2,6/4 litres ou 2/4 litres ou des WC à chasse directe (en supprimant le réservoir principale source de fuite sur un WC, la chasse directe permet de réduire le gaspillage en eau froide sanitaire)
- Pour les urinoirs = robinet électronique pour rinçage automatique individuel par urinoir.

Pour finir, notre consommation d'eau de forage en 2022 a été de 10 391 m3 sur le site au centre du village. Cette eau n'est pas utilisée pour la partie conditionnement. Elle est utilisée principalement pour notre activité de vinification qui continuera à avoir lieu à 100% dans notre ancien site au centre du village.

Nous estimons comme nous l'avons signalé dans notre demande de révision d'autorisation de prélèvement être en capacité de consommer aux alentours de 9000 m3 d'eau sur le site au centre de Cers dans les prochaines années.

Je vous prie d'agréer, madame, l'expression de mes meilleures salutations.

Gabriel Dietrich


SAS ALMA CERSIUS
B, rue des Vignerons - F 34420 CERS
T : +33 467 393 179 - F : +33 467 394 547
info@almacersius.com
TVA intracom : FR 054 935 798 74
Siret : 493 579 874 000 22